



## **Commission « Aide à la presse »**

Date	18 janvier 2022
Lieu	Visioconférence (Skype)
Présences	Céline Flammang (Présidente), Thierry Zeien, Fabien Simon, Iris Depoulain, Luc Caregari, Roger Infalt, Daniel Nepgen, Paul Peckels, Raphaël Kies, Steve Jacoby

### **Compte rendu**

#### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé.

#### **2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 26 octobre est adopté.

#### **3. Maintien du pluralisme**

##### **3.1 Analyse des demandes**

La commission analyse les documents soumis par les bénéficiaires.

Il est précisé que la publication Tageblatt avait omis d'inclure un journaliste professionnel dans la liste que l'éditeur avait soumis pour le troisième trimestre. Il a été rajouté à la liste du quatrième trimestre.

##### **3.2 Adoption de l'avis**

La commission est d'avis que tous les éditeurs demandeurs respectent les critères d'éligibilité et adopte les calculs tels qu'ils ont été présentés pour les publications suivantes :

Contacto / Delano / Journal / L'essentiel / Lëtzebuerger Land / Luxtimes / Paperjam / Reporter / Revue / Tageblatt / Télécran / Wort / Woxx / Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek

#### **4. Divers**

Après la réunion, il s'était avéré que quelques erreurs s'étaient glissées dans le document Excel lors de la transposition des chiffres. Le SMC a envoyé la liste corrigée aux membres de la commission qui a validé ces calculs finaux par procédure écrite en date du 27 janvier 2022.

La prochaine réunion est fixée au 26 avril 2022.